



Ville de Bapaume - Propriété de Monsieur Bellier Jean - reconstruction du bureau de poste. Plans du sous-sol et du rez-de-chaussée. Signé et daté par le propriétaire et par Eugène Bidard, architecte, le 12 novembre 1923. (AD Pas-de-Calais, 10R9/86, dossier n°1269).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; **10R9/86. Dommages de guerre, secteur de Bapaume. Dossier n°1269 : habitation, bureau de poste et garage : devis descriptif, métré des travaux, conventions d'acompte, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Ville de Bapaume - Propriété de Monsieur Bellier Jean - reconstruction du bureau de poste. Plans du sous-sol et du rez-de-chaussée. Signé et daté par le propriétaire et par Eugène Bidard, architecte, le 12 novembre 1923.
- Ville de Bapaume - Propriété de Monsieur Bellier Jean - reconstruction du bureau de poste. Plans du premier étage et des combles. Signé et daté par le propriétaire et par Eugène Bidard, architecte, le 12 novembre 1923.
- Ville de Bapaume - Propriété de Monsieur Bellier Jean - reconstruction du bureau de poste. Façade principale ; façade postérieure ; coupe sur l'escalier. Signé et daté par le propriétaire et par Eugène Bidard, architecte, le 12 novembre 1923.
- Ville de Bapaume - Propriété de Monsieur Bellier Jean - reconstruction du bureau de poste. Façade latérale ; garage : façade d'entrée et façade latérale ; coupe sur

le garage. Signé et daté par le propriétaire et par Eugène Bidard, architecte, le 12 novembre 1923.

- Ville de Bapaume - Propriété de Monsieur Bellier Jean - reconstruction du bureau de poste. Coupe sur le bureau de poste ; coupe sur le logement du receveur ; coupe sur le lavabo du personnel. Signé et daté par le propriétaire et par Eugène Bidard, architecte, le 12 novembre 1923.

IVR32_20216200129NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation